



1^{ère} ÉPREUVE : COMPOSITION SUR UN THÈME D'ACTUALITÉ A PARTIR D'UN DOSSIER.

Durée : 3 heures / Coefficient : 2

On attend du candidat une compréhension du ou des documents, une réflexion organisée et argumentée sans exclure l'apport de connaissances extérieures au dossier.

Il ne s'agit ni d'un résumé, ni d'un commentaire de documents, ni d'une note de synthèse, mais d'une dissertation à partir de documents.

Cette épreuve doit permettre de déceler les qualités de compréhension, de réflexion et de rédaction argumentée.

2^{ème} ÉPREUVE : LANGUE

Durée : 1 heure 30 minutes / Coefficient : 1

Allemand, Anglais, Espagnol, Chinois, Italien, Portugais, Russe.

Épreuve écrite basée sur un article récent de la presse de la langue concernée.

1/ Compréhension :

Questions visant à restituer les faits évoqués dans le texte (sujet de société) ainsi que le point de vue. Paraphrase et recopiage proscrits. Les réponses seront reformulées et justifiées. Traduction pour certaines langues : restitution en français d'un passage du texte. 10 points

2/ Expression : Essai rédigé à partir d'une réflexion personnelle exposée de façon, structurée, argumentée et illustrée par des exemples. 10 points

Cette épreuve permet d'apprécier la qualité de l'argumentation et de la langue (Maîtrise de la syntaxe de base).

Information complémentaire à l'intention des candidats :

L'épreuve de langue vivante n'est pas discriminatoire : Elle vise à évaluer dans un premier temps **la maîtrise de la syntaxe de base** (accords, emplois des modes et temps, conjugaisons).

Cette épreuve vise également à apprécier la **capacité** :

à réfléchir sur un texte -il s'agit de montrer que l'on a compris les faits et le point de vue de l'auteur -

à structurer,

à approfondir sa pensée en argumentant et illustrant.

Un copier-coller des éléments du texte ne peut se substituer à l'analyse personnelle.

Le candidat passera donc par la reformulation.

L'exercice de rédaction en langue étrangère aux épreuves d'entrée à Sciences Po Bordeaux du point de vue des compétences attendues a donc des exigences différentes de celles du baccalauréat et de celles du CECRL

Les prérequis sont ceux qu'un.e candidat.e aura mis à profit durant ses années d'apprentissage au collège et au lycée.



3^{ème} ÉPREUVE : HISTOIRE – PROGRAMME DE PREMIÈRE S

Durée : 2 heures / Coefficient : 2

Thème 1 introductif. Croissance économique et mondialisation depuis le milieu du XIX^{ème} siècle

Question	Mise en œuvre
Croissance et mondialisation	La croissance économique et ses différentes phases depuis 1850. Les économies-monde successives (britannique, américaine, multipolaire) depuis 1850.

Thème 2. La guerre et les régimes totalitaires au XX^{ème} siècle

Questions	Mise en œuvre
La Première Guerre mondiale	L'expérience combattante dans une guerre totale.
Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste, nazi)	Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités.
La Seconde Guerre mondiale	Guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes. Les combats de la Résistance contre l'occupant nazi et contre le régime de Vichy.
La guerre froide	La guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances : une étude, Berlin (1945-1989).

Thème 3. La République française face aux enjeux du XX^{ème} siècle

NB : Le thème « *La République et les évolutions de la société française* », qui fait l'objet d'un traitement différencié selon les établissements, il ne fait pas partie du programme de cette épreuve.

La République, trois républiques	La difficile affirmation républicaine dans les années 1880-1890. Des idéaux de la Résistance à la refondation républicaine après la Libération (1944-1946). Une nouvelle République (1958-1962).
La République face à la question coloniale	L'empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations. La guerre d'Algérie.

Note pour les étudiants de nationalité étrangère :

À titre indicatif, les épreuves en français, - en termes de compétences – relèvent d'un niveau minimal attendu équivalent au C1 du CECRL.